



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Procès-verbal du Conseil de Clerval
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA
SALLE MUNICIPALE, LE 31 JUILLET 2019, À 19H00, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MADAME SUZANNE THÉBERGE,
MAIRESSE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Jean-Marc Bélanger,
Gaétan St-Jean, Michel Cliche, Nicole Therrien et Chantal
Mélançon.

Absente : Nancy Gosselin

Est aussi présente : Manon Pouliot, Directrice générale.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est
déclarée régulièrement constituée par la présidente, Suzanne
Théberge, à 19h00.

Lecture de l'avis de convocation, à Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers, par madame la mairesse.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Manon Pouliot, Directrice générale de la municipalité de Clerval :

Que vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du
conseil de ladite municipalité qui sera tenue le 31 juillet 2019.

Au lieu ordinaire des sessions, à 19h00.

Il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Avis de motion modification règlement de zonage;
2. Lecture du 1^{er} projet de règlement;
3. Adoption du 1^{er} projet de règlement 168 modifiant le
règlement de zonage numéro 85.

Donné à Clerval, ce 16^e jour du mois de juillet 2019.

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Bélanger,
APPUYÉ par le conseiller Michel Cliche et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Adoptée

3. AVIS DE MOTION MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE

La conseillère Nicole Therrien donne avis de motion pour
modifier le règlement de zonage de la municipalité de Clerval,
pour autoriser les usages publics dans toutes les zones
d'affectation.

4. LECTURE DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 168

Ayant eu le projet de règlement en main avant la tenue de
l'assemblée, le conseil renonce à la lecture du projet de
règlement numéro 168.

2019-07-10



N° de résolution
ou annotation

2019-07-12

**5. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 168
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 85.**


Il est proposé par la conseillère Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean, d'adopter le 1^{er} projet du règlement 168, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 85, tel que présenté.


L'assemblée de consultation publique sur le sujet se tiendra le 7 août 2019, à 18h30, par la mairesse et la directrice générale.

Adoptée

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Chantal Mélançon, à 19h02.


Manon Pouliot
Directrice générale


Suzanne Théberge
Mairesse

« Je, Suzanne Théberge, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».